

VILLEURBANNE (69)

Assistance à maîtrise d'ouvrage Développement Durable pour l'aménagement de la ZAC Gratte-ciel Centre ville

Maitre d'Ouvrage : Grand Lyon

Architecte en chef : Agence Nicolas Michelin et Associés (ANMA)

AMO Urbanisme Durable : LesEnR

Aménageur : SERL

Programme : 7Ha

Création d'une SDP globale d'environ 110 000 m², répartie comme suit :

- Logements : 60 000 m², 850 logements sur 9 îlots
- Commerces : 27 000 m²
- Bureaux : 4 000 m²
- Espace public : 25 000 m²
- Equipements publics : 20 000 m², un lycée, un gymnase, un groupe scolaire, un cinéma

Durée de la mission :

2014-2027 en 3 phases

Enjeux clés de développement durable :

- Constitution d'une trame verte à l'échelle du quartier et de l'agglomération
- Gestion des eaux pluviales sur ce site sensible
- Aménagement des espaces pour préserver l'équilibre entre qualité/confort d'usage et densité
- Raccordement au réseau de chaleur de la Ville et Qualité Environnementale des Bâtiments
- Promouvoir une mobilité durable en lien avec une nouvelle ligne forte de Transports en Commun

La commune de Villeurbanne souhaite conforter son centre-ville en renforçant son attractivité commerciale tout en développant une offre résidentielle de services et d'équipements publics.

Le projet d'aménagement de la « ZAC Gratte-Ciel Centre Ville », pour lequel la SERL est aménageur, a donc pour objectif de prolonger le quartier historique des Gratte-Ciel (périmètre AVAP) en doublant la surface actuelle.



LesEnR accompagne la maîtrise d'ouvrage et l'aménageur aux côtés de l'architecte en chef (ANMA) sur tous les enjeux développement durable du projet. L'aménagement se fera en 3 phases sur les 13 prochaines années.

